



Faire entendre sa voix dans un débat public



Construction d'une route, d'un tramway, d'un parc d'éoliennes... Vous souhaitez vous exprimer et faire entendre votre voix sur un projet qui impacte l'environnement ? C'est possible ! La loi donne le droit à tous, experts ou non, d'être informés et de donner son avis.

A l'occasion de ses 25 ans, **la Commission nationale du débat public (CNDP)** s'est associée à l'INC pour réaliser une campagne d'information. Une collection de vidéos présente le fonctionnement des débats et les modes de participation des publics.

[Voir les vidéos](#)

Actualités



L'INSTANT CONSO Garantir un prêt immobilier via un organisme de cautionnement



L'INSTANT CONSO Quelle est la marche à suivre pour régler un litige avec sa banque ?

Garantir un prêt immobilier via un organisme de cautionnement

Pour obtenir un crédit immobilier, les

Quelle est la marche à suivre pour régler un litige avec sa banque ?

Si vous êtes en désaccord avec votre

banques ou organismes prêteurs exigent le plus souvent une assurance emprunteur et une garantie financière.

[Voir la vidéo](#)

banque, privilégiez la recherche d'une solution amiable en formulant une réclamation, car elle peut vous permettre de résoudre rapidement votre litige.

[Voir la vidéo](#)



L'individualisation des frais de chauffage : comment mieux maîtriser sa consommation d'énergie ?

Aujourd'hui, l'individualisation des frais de chauffage apparaît comme un outil indispensable à la maîtrise de notre consommation d'énergie. Elle répond à une obligation légale mais pourrait se montrer insuffisante dans certains cas.

[Voir la vidéo](#)



Moins de gaspillage et une alimentation plus responsable : comment sensibiliser les plus jeunes

Le gaspillage alimentaire et les déchets qui en découlent, sont de véritables fléaux dans nos sociétés occidentales. Il est important de sensibiliser les nouvelles générations dès leur plus jeune âge.

[Voir la vidéo](#)



[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de

ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)